

PRÉSENTATION

DESCRIPTION

Le **CAPILASIL HeH2O** est une émulsion de silanes/siloxanes à 7 % de concentration en phase aqueuse spécialement développée pour l'hydrofugation et le traitement contre l'humidité ascensionnelle des matériaux de construction poreux tels que le béton, la brique et la pierre blanche.

À base d'eau, le **CAPILASIL HeH2O** est très écologique.

Le produit polymérise sur des substrats alcalins (p.ex. béton frais), aussi bien que sur les substrats neutres (p.ex. briques).

DOMAINE D'APPLICATION

- Hydrofugation des surfaces (demander la fiche technique).
- Traitement contre l'humidité ascensionnelle.

Pour le traitement des maçonneries en briques, pierres, blocs béton, etc.

Pour les supports présentant un taux de nitrates supérieur à 3 % (ex : anciennes étables), il est conseillé d'utiliser le **CAPILASIL HS**. Pour connaître ce pourcentage, des analyses de prélèvements peuvent s'effectuer dans notre laboratoire. Nous consulter.

AVANTAGES

- Sans solvant organique, n'attaque pas les isolants synthétiques.
- Haute résistance aux alcalis.
- Le support peut être légèrement humide.
- Sans odeur
- Sèche sans coller
- Très forte réduction d'absorption d'eau.
- Protection contre l'érosion causée par l'eau.
- Plus d'efflorescences après polymérisation.
- Maintien des pouvoirs isolants thermiques et plus de refroidissement par de l'eau absorbée.
- Maintien de la perméabilité à la vapeur d'eau des murs traités.
- Traitement invisible. Empêche les dégâts dus au gel et donc les dangers de fissurations.
- Économie de chauffage. Les matériaux secs ont de meilleures propriétés d'isolation thermique que les matériaux mouillés.
- Diminution des mousses, moisissures et champignons dus à l'humidité ascensionnelle.

DÉSAVANTAGES

Le produit étant à base d'eau, de l'eau est ajoutée dans les murs. Le séchage final sera donc plus long que pour un traitement au **CAPILASIL 10**. Cet apport d'eau complémentaire par rapport au **CAPILASIL 10** peut provoquer plus d'efflorescences, jusqu'à la polymérisation complète du système.

Consulter la notice légale en fin de document

Page n°1 - Cette fiche technique comprend 4 page(s) - Édition MVD 20/10/2016 - Cette présente édition annule toutes les précédentes.

BEAL INTERNATIONAL S.A.

Z.I. NOVILLE-LES-BOIS • RUE DU TRONQUOY 8 • 5380 FERNELMONT • BELGIUM
T. +32 (0) 81 83 57 57 • F. + 32 (0)81 83 57 67 • RPM NAMUR • TVA BE 0414 592 153
INFO@BEAL.BE • WWW.BEAL.BE



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

DONNÉES D'IDENTIFICATION	
État	Liquide
Couleur	Incolore
Masse volumique	1040 kg/m ³
Conditionnement	Bidons de 25 l Bidons de 5 l Bouteilles de 1 l
Stockage	6 mois dans un endroit sec à l'abri du gel et sans contact avec le sol dans l'emballage d'origine fermé. Ne jamais laisser les produits en plein soleil
Classification douanière	38 25 90 00
DONNÉES D'APPLICATION	
Consommation	1,5 à 2 l/mètre courant/10 cm d'épaisseur de mur Ex. : pour un mur de 35 cm d'épaisseur, 5,25 à 7 l/mètre courant sont nécessaires.
Température d'application	+5°C min.
Temps de polymérisation (à 20°C)	Efficacité immédiate par l'action des solvants non-polaires. +/- 3 mois en fonction de la nature du support.
Assèchement des murs	L'assèchement des murs traités peut être très rapide dans des locaux non fermés pendant les travaux sans châssis placés (courants d'air). Pour des habitations, il faudra veiller à une bonne aération les premières semaines et le temps d'assèchement peut aller de 6 à 12 mois, voire plus ; cela dépendra des paramètres suivants : revêtement du mur, cimentage, carrelage, peinture filmogène. En période froide, chauffer et aérer.

APPLICATION
SUPPORT ET PRÉPARATION

Le CAPILASIL HEH20 convient pour tous les supports minéraux poreux, donc quasi tous les types de maçonnerie.

Dans le cas du traitement d'une maçonnerie nouvellement rejointoyée, dans la zone d'injection, il y a lieu d'attendre un minimum de 8 jours à cause de l'alcalinité trop élevée dans les mortiers à base de ciment. En cas de présence de chaux aérienne dans la composition du mortier, attendre minimum 28 jours.

Ces délais sont également d'application pour les bétons frais.

Dans la réalisation de mortiers à base de chaux hydrauliques naturelles sans ciment, il y a lieu d'attendre un minimum de 2 mois.

Les supports farineux seront durcis au préalable par un traitement au **V 100** ou **TEGOVAKON V** (esters de silice - silicates d'éthyle) - durcisseur de pierres - afin de reconstituer le liant et retrouver la structure minérale d'origine.

Pour maçonneries en pierres et/ou en blocs (béton et terres cuites) : décapage des enduits dans la zone d'injection pour un repérage facile des joints.

Pour les matériaux à base de plâtre, nous consulter.

MISE EN ŒUVRE

Demander notre fiche technique explicative « TECHNIQUE D'INJECTION CONTRE L'HUMIDITE ASCENSIONNELLE ».

À une hauteur d'environ 10 cm au-dessus du niveau du sol intérieur, forer des trous de 12 mm à 16 mm de diamètre et distants l'un de l'autre de 10 à 15 cm. Ceux-ci seront légèrement inclinés vers le bas et auront une profondeur égale à l'épaisseur du mur, moins 7 cm.

Pour les maçonneries en pierres non-poreuses, les injections se feront dans les joints.

Consulter la notice légale en fin de document

Page n°2 - Cette fiche technique comprend 4 page(s) - Édition MVD 20/10/2016 - Cette présente édition annule toutes les précédentes.

BEAL INTERNATIONAL S.A.

Z.I. NOVILLE-LES-BOIS • RUE DU TRONQUOY 8 • 5380 FERNELMONT • BELGIUM
 T. +32 (0) 81 83 57 57 • F. + 32 (0)81 83 57 67 • RPM NAMUR • TVA BE 0414 592 153
 INFO@BEAL.BE • WWW.BEAL.BE



La distance entre les trous dépendra également de la porosité du support, de la manière d'introduire le produit ainsi que du type de mur (matériau) à traiter.

Introduire le **CAPILASIL HEH2O** dans les trous par infusion ou sous pression. La pression et le temps d'injection dépendront de la porosité de la brique, de l'épaisseur du mur et même du taux d'humidité du mur. Par infusion, les trous auront de préférence un diamètre de 20 à 30 mm (Attention au tassement. C'est la méthode la moins bonne car elle ne tient pas compte des fissures présentes dans le support. Nous consulter).

Il y a lieu de nettoyer directement, avant la polymérisation, les coulées avec l'**IMPRESIL**.

APRES INJECTION

Remplir et boucher les trous avec le **MORTEX RAPID+**.

La barrière d'étanchéité est immédiate après injection. Dans un premier temps, ce sont des solvants non polaires qui empêcheront l'humidité capillaire et dans un deuxième temps, c'est la polymérisation même du produit qui s'effectuera en même temps que l'évaporation des solvants.

Le temps de séchage des murs traités dépendra du pourcentage d'humidité déjà présent avant l'injection, des composants du mur et de l'aération du local ainsi que du chauffage en période froide.

Les murs traités ne peuvent être tapissés ou recouverts d'autres revêtements avant la polymérisation complète du produit et un assèchement total du support traité.

Les traitements effectués depuis plus de 30 ans se comportent parfaitement, ce qui nous permet de dire que des injections effectuées selon les règles de l'art ont toutes les chances d'être efficaces et de donner des résultats très positifs et ce pour la vie des bâtiments.

Ce procédé d'injection peut être considéré comme étant la meilleure solution pour un traitement contre l'humidité ascensionnelle.

DIVERS

NETTOYAGE

Les taches éventuelles, les outils et les éclaboussures s'enlèvent à l'eau propre, avant que le **CAPILASIL HeH2O** ne polymérise.

AVERTISSEMENTS

Le **CAPILASIL HeH2O** étant en phase aqueuse, il peut être dilué par l'eau de pluie ou de toute autre provenance. Si le support est trop humide, le produit aura une moins bonne pénétration et sera dilué dans l'eau contenue dans le support et son efficacité en sera diminuée.

Les vitrages et les matériaux non poreux seront nettoyés immédiatement à l'**IMPRESIL** avec plusieurs passages, ensuite laver et rincer. Changer régulièrement de chiffons de nettoyage, afin qu'il ne reste plus de résidus.

CONSEILS

Bien suivre les protocoles de pose suivant la destination du produit. Ne jamais utiliser d'autres produits que ceux indiqués dans cette fiche technique pour éviter tout risque de désordre.

Toujours faire des essais.

Pour un même chantier et par type de produit toujours utiliser des produits portant le même numéro de lot.

ENVIRONNEMENT

Éliminer dans un centre de collecte de déchets spécialisé.

Consulter la notice légale en fin de document

Page n°3 - Cette fiche technique comprend 4 page(s) - Édition MVD 20/10/2016 - Cette présente édition annule toutes les précédentes.

SÉCURITÉ

Consulter la fiche de sécurité disponible sur demande ou sur www.beal.be

Protéger les yeux avec des lunettes et protéger la peau des projections (gants et vêtements « ad hoc »).

Rincer immédiatement à l'eau les éclaboussures éventuelles.

À votre disposition : appareils de mesure avant et après travaux (voir nos conditions).

NOTICE LÉGALE

La notice, et en particulier les recommandations relatives à l'application et à l'utilisation finales des produits, sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que la Société BEAL a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils sont convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou toute recommandation écrite ou conseil donné n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée car les conditions d'emploi restent toujours en dehors de notre contrôle et surtout dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Toutes les données et informations relatives à l'adéquation et à l'application ne dispensent pas le client de la nécessité d'effectuer ses propres vérifications et essais. Toutes les commandes sont acceptées sous réserve de nos Conditions générales de Vente en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la notice correspondant au produit concerné, qui leur sera remise sur demande.

Consulter la notice légale en fin de document

Page n°4 - Cette fiche technique comprend 4 page(s) - Édition MVD 20/10/2016 - Cette présente édition annule toutes les précédentes.

BEAL INTERNATIONAL S.A.

Z.I. NOVILLE-LES-BOIS • RUE DU TRONQUOY 8 • 5380 FERNELMONT • BELGIUM
T. +32 (0) 81 83 57 57 • F. + 32 (0)81 83 57 67 • RPM NAMUR • TVA BE 0414 592 153
INFO@BEAL.BE • WWW.BEAL.BE

